

Ecole démocratique de l'Orneau asbl

Charte pédagogique

Version validée par le Conseil d'Administration (CA) de l'ASBL le 04/02/2017.

Chaque famille inscrivant ses enfants à l'École Démocratique de l'Orneau s'engage à respecter et à soutenir son approche éducative pour leur permettre d'être :

- acteurs de leur vie ;
- acteurs de leurs apprentissages ;
- connectés à eux-mêmes, aux autres et à la société ;
- connectés à l'environnement et à la nature.

Notre approche éducative est basée sur trois piliers fondamentaux détaillés ci-dessous :

- des **apprentissages autonomes** pour développer l'identité de l'enfant,
- un **fonctionnement démocratique** pour le connecter aux autres
- et une **responsabilisation au développement soutenable (ou durable)** pour se pencher sur le rapport à l'environnement.

Cette approche étant peu familière, il est essentiel pour chaque famille de comprendre concrètement ce modèle avant de s'engager. Les familles qui pourraient ressentir des doutes en cours d'année sont invitées à adopter un dialogue coopératif et constructif". C'est dans cette optique que les parents (au moins un parent) s'engagent à participer à des réunions régulières (cfr le **Règlement d'École ou RE**), pour échanger sur le vécu et le développement des enfants, le fonctionnement de l'école et sur leurs réflexions personnelles autour de l'éducation.

De son côté, l'équipe pédagogique s'engage à accompagner de manière personnalisée chaque enfant dans la découverte et l'expression de ses propres potentiels, dans le développement de son autonomie et de l'estime de soi, dans la construction de ses apprentissages, et dans l'élaboration de son rapport aux autres, à la société et à l'environnement.

Pour tendre vers ces objectifs, l'équipe s'engage à valoriser les talents de chaque enfant, à soutenir ses projets et à l'accompagner vers ses objectifs, à proposer des activités riches et variées tenant compte des intelligences multiples, à veiller à la mise en place et au respect d'un cadre démocratique, ...

Pilier 1 : L'autonomie

Notre choix pédagogique vise à conduire chaque enfant vers l'autonomie, cette «méta-compétence»¹ qui lui permettra de réussir tous ses apprentissages et de s'épanouir pleinement dans sa vie future.

Un enfant de l'École démocratique de l'Orneau pratique majoritairement l'apprentissage autonome tout en tenant compte du passage des différents certificats et épreuves externes de l'enseignement prévus par la législation belge.

Nous partons du principe que l'être humain est naturellement curieux et que la motivation intrinsèque est le plus puissant moteur de l'individu. L'apprentissage est aussi naturel que d'apprendre à marcher, tant que nous y trouvons du sens, y prenons plaisir et avons de l'enthousiasme. C'est donc en laissant libre cours à la curiosité naturelle et la soif d'apprendre, avec des adultes en posture de "facilitateurs" plutôt que de "détenteurs du savoir", que nous pouvons aider les enfants à se réaliser pleinement.

Objectifs

- Apprendre à apprendre
- Etre acteur de ses apprentissages et de sa propre vie

Compétences développées

- Connaissance de soi-même : points forts et points à consolider, centres d'intérêt
- Découverte et appropriation de méthodes de travail
- Recours à des outils et de ressources pédagogiques à bon escient
- Organisation et discipline
- Aptitude à la prise d'initiatives
- Sens de la coopération

Les conditions de l'apprentissage autonome

Pour obtenir des conditions optimales d'apprentissage, nous pensons que l'enfant doit être disposé à apprendre. Pour cela, il a besoin d'un contexte bienveillant et sécurisant, respectueux de son rythme, où il peut laisser libre cours à sa curiosité naturelle et nourrir ses motivations sans limite de temps en dehors des temps d'apprentissage formel.

L'enfant évolue dans un espace stimulant, riche, structuré et bien pensé, qui réunit les conditions nécessaires à la prise d'initiatives et au développement de l'autonomie. Pour atteindre ses objectifs, il choisit ses activités en fonction de ses centres d'intérêt et de l'évolution de ses apprentissages. Il les mène seul et/ou guidé par les adultes ou ses pairs, avec les outils mis à sa disposition.

L'accompagnement d'un enfant se fait en fonction de ses besoins et de la complexité de la tâche à accomplir : chaque parcours est individualisé. L'apprentissage se fait à travers les

¹ Méta-compétence (du grec, meta : après, au-delà, avec) désigne la capacité à évaluer ses propres compétences (auto-référence, réflexion), ce qui implique une prise de recul par rapport à soi et un certain niveau d'abstraction supérieur.

interactions par groupes d'âge ou multi-âges, les projets, les activités formelles et informelles.

L'enfant, acteur des ses apprentissages

L'apprentissage peut se faire consciemment, avec la mise en place d'apprentissages formels et inconsciemment à travers des apprentissages informels.²

Ainsi, l'enfant est considéré comme étant capable de prendre en main et de façonner son parcours d'apprentissage, à travers l'interaction avec le collectif et le monde extérieur. Dans ce contexte, les adultes jouent un rôle de facilitateurs pour l'enfant, en créant pour lui un espace de coopération et d'entraide facilitant les apprentissages individuels et collectifs.

Par ailleurs, la gestion transparente de l'école permet aux adultes et aux enfants d'être sensibilisés aux problématiques de l'organisation, de la planification et de la collaboration, autant de compétences nécessaires pour mener à bien un projet d'équipe. Les enfants peuvent d'ailleurs participer au travail administratif et/ou prendre des responsabilités au sein de l'établissement.

Dans ce cadre, on donne un statut égal à tous les domaines de connaissances et de compétences. Toute activité a autant de valeur qu'une autre et, à travers chaque initiative, nous considérons que l'enfant acquiert des méta-compétences utiles à une vie épanouie : indépendance, confiance en soi et prise d'initiative, questionnement et créativité, écoute, sens critique, recherche, réflexion, entreprise, ouverture à la diversité, respect de l'autre, capacité à travailler en équipe, ...

Chaque enfant peut solliciter des cours, des activités ou des ateliers, en proposer ou participer aux cours ou prévus sur le calendrier hebdomadaire. L'équipe pédagogique et des personnes ressources font des propositions d'ateliers et de cours dans le calendrier. Ils ajustent en fonction de la demande, de l'intérêt, des projets, des affinités. Les enfants peuvent également solliciter des leçons particulières avec leur accompagnant référent ou tout autre adulte pour des apprentissages précis.

Un lieu reste prévu pour s'isoler, pour se retirer, prendre de la distance et se recentrer.

² *L'Apprentissage formel* : est explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources) et est dispensé dans un contexte organisé et structuré. L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant.

L'Apprentissage informel : découle des activités de la vie quotidienne, des expériences vécues (famille, loisirs, ...). Il n'est ni organisé ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources) et possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant.

L'apprentissage non-formel : est intégré dans des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources) mais qui comportent un important élément d'apprentissage. L'apprentissage non formel est intentionnel de la part de l'apprenant.

L'évaluation

Nous pensons que l'évaluation est inhérente au processus d'apprentissage et qu'elle est un processus mental lié à l'agir. Il est propre à chacun et nous permet de nous positionner, de nous remettre en question et de donner de la valeur à nos actes. Il est présent à chaque instant. Aussi, nous privilégions l'auto-évaluation dans notre démarche de recherche d'autonomie : l'enfant apprend à se positionner sur ses acquis et mesure ce qu'il lui reste encore à apprendre. Cette auto-évaluation peut s'effectuer en interaction avec les pairs et/ou l'adulte. C'est le retour des autres qui permet à l'enfant de se réajuster, de s'améliorer, de prendre conscience de l'état de ses apprentissages et des lacunes qu'il lui reste à combler.

L'auto-évaluation est un processus nécessaire aux apprentissages, et les enfants s'y soumettent naturellement. Toutefois, selon les besoins de chaque enfant, d'autres formes d'évaluation peuvent être utilisées. La notation, la valorisation et la certification sont des variantes de l'évaluation qui ont leur place dans notre démarche en fonction des demandes et des situations d'apprentissage (notamment dans le cadre d'une préparation au passage de certification). Les adultes font un suivi personnalisé pour chaque enfant dont ils sont référents et suivent avec attention la progression de leurs apprentissages. Ils font régulièrement le point avec eux et remplissent un journal de bord informatisé au regard du **Socle de Compétences**, aux **Compétences Terminales** et aux **Savoirs Communs**.

Pilier 2 : Le fonctionnement démocratique

La démocratie vécue au quotidien vise plusieurs objectifs et permet aux élèves de développer les compétences nécessaires au plein exercice de la citoyenneté et de la responsabilité. Elle a également pour vertu de préparer les nouvelles générations à répondre aux enjeux écologiques et sociaux du 21^{ème} siècle.

Objectifs

- devenir une personne et un citoyen libre et responsable
- apprendre à vivre en collectivité, être connecté aux autres et à la société, en se familiarisant avec les valeurs de paix, de respect, de tolérance et de solidarité

Compétences développées

- exercer son esprit critique et son sens moral
- exercer sa citoyenneté
- élaborer et respecter des règles du vivre ensemble
- connaître et respecter la loi
- s'insérer dans la vie sociale et professionnelle
- s'exprimer à l'oral et à l'écrit
- écouter, dialoguer, argumenter et apprendre à gérer les conflits d'intérêts collectivement, de manière ouverte et constructive

Nous pensons que le développement de la personne et du citoyen passe par des situations concrètes, réelles et quotidiennes de la démocratie et d'un pouvoir démocratique. De ce fait, chaque enfant a un pouvoir de décision et de vote, quel que soit son âge, dans des moments informels et surtout dans les moments formels que sont le **Conseil d'École**, le **Conseil d'Ajustement** et les **Cercles**. Ce cadre permet à chaque enfant de saisir la complexité et les enjeux de la démocratie dans le vivre ensemble et dans notre société.

Le Conseil d'École

Le Conseil d'École est l'organe en charge de l'administration et de la gestion de l'école. Il est constitué des enfants, de l'équipe pédagogique et des intervenants réguliers (membres actifs) et se réunit à une fréquence hebdomadaire. Il est un organe décisionnel de l'école, en charge de traiter des sujets ayant trait à la vie en collectivité (gestion financière, administrative, pédagogique, vivre ensemble, etc). La présence des membres est obligatoire.

Il est notamment constitué d'un président et d'un secrétaire, qui peuvent être des membres de l'équipe pédagogique ou des enfants, tous deux élus pour une durée déterminée. Le président garantit le bon déroulement de la séance, dans l'écoute et la bienveillance, et distribue la parole. Le secrétaire prend note des modifications apportées à l'ordre du jour et des décisions prises, et il édite le procès-verbal.

Les décisions sont prises par vote à la majorité absolue excepté certaines décisions acceptées comme étant plus importantes prises à la majorité qualifiée des deux tiers.

Le Conseil d'École peut proposer au Conseil d'Administration de l'ASBL des modifications du RE.

En pratiquant le débat, l'argumentation, la réflexion, le discernement et le respect des opinions d'autrui, les Conseils d'École sont autant d'occasions pour l'enfant d'aiguiser son sens de la citoyenneté.

C'est l'espace où les règles du vivre ensemble sont élaborées et votées en cohérence avec nos valeurs et la loi belge.

Le Conseil d'Ajustement

Notre école souhaite garantir le climat de paix, de respect et de sécurité nécessaire à l'épanouissement individuel et collectif des enfants. Ainsi, nous accordons une importance particulière à la notion du vivre ensemble, condition *sine qua non* de la préservation du cadre bienveillant construit par notre école. Nous mettons l'accent sur la résolution des conflits par le dialogue pacifique et constructif. C'est dans cette logique que le Conseil d'Ajustement s'inscrit.

Le Conseil d'Ajustement se compose d'une sélection multi-âges de membres actifs selon un système de rotation. Il est représentatif des différents membres de l'école et effectue son travail en toute transparence.

Le Conseil d'Ajustement est un espace de parole et de médiation qui traite les requêtes des membres actifs. Il a pour objectif de clarifier des faits, déterminer les règles transgressées (cfr RE), de permettre à chacun d'exprimer ses ressentis et ses besoins, d'y apporter les mesures et solutions adéquates en lien avec les faits.

Le débat a pour objectif premier de rappeler à chacun l'importance du Règlement d'École (RE). Les décisions prises sont spécifiques à chaque situation. Elles sont validées par les personnes présentes. Chaque décision du Conseil d'Ajustement est transmise au Conseil d'École hebdomadaire. Un membre n'étant pas satisfait des décisions prises peut demander au Conseil d'École de réétudier la situation.

En dernier recours, selon la gravité et/ou la récurrence des faits, le Conseil d'École peut faire appel au Conseil d'Administration de l'école pour décider d'une suspension temporaire. Au bout de plusieurs suspensions, cela peut amener à une exclusion définitive. Les décisions de suspensions et d'exclusions sont prises très au sérieux et font l'objet d'un débat impliquant les parents de l'enfant concerné, l'équipe pédagogique et le Conseil d'Administration. Les parents seront impliqués systématiquement dans les processus de suspension, car ils sont évidemment concernés à ce stade, pour des questions de responsabilité légale.

Le Conseil d'Ajustement se réunit en fonction des demandes et des besoins. Un créneau quotidien lui est réservé. Cet espace permet aux élèves de s'approprier la loi, les droits de l'homme et du citoyen, les règles et les valeurs universelles. Ils apprennent à mesurer les conséquences de chaque acte et à intégrer le sens de la responsabilité. L'atmosphère de liberté, respect, justice et confiance, qui est au cœur de la culture de l'école, est un objet de grande vigilance, et nous attendons de chaque membre qu'il/elle assume sa part de responsabilité pour protéger cette atmosphère, notamment par sa participation au Conseil d'Ajustement et ses procédures formelles de traitement des transgressions du RE.

Les Cercles

Les cercles rassemblent des groupes d'individus (membres actifs, parents, membres invités) pour gérer notamment les finances, les achats, les relations publiques, l'aménagement de l'école, les ressources humaines, ou encore les présences.

Les cercles sont mandatés par le Conseil d'École ou le Conseil d'Administration, qui leur confie une mission précise dans le cadre de la gestion de l'école. Ils sont gérés en toute transparence et sont ouverts aux enfants qui souhaitent y participer. Au sein d'un cercle, différents responsables peuvent être nommés en fonction des besoins et des tâches à réaliser. En fonction de leur mandat, ils font des rapports au Conseil d'École ou au Conseil d'Administration qui valide les décisions. Ces cercles permettent aux participants d'exercer leur réflexion, leur argumentation, de prendre des responsabilités et de tenir leurs engagements.

Chacun, enfant et adulte a la même voix. Cette responsabilité commune et collective de l'école est indispensable pour la liberté de chacun. De cette responsabilité naît confiance et autonomie dans les apprentissages. L'autonomie et la démocratie sont étroitement liées :

l'autonomie contribue à l'exercice avéré des droits démocratiques, et la démocratie contribue à faire émerger des comportements autonomes chez les enfants.

Pilier 3 : Devenir des acteurs d'un développement soutenable

Parce que notamment le destin de l'humanité est lié à celui de notre planète, une sensibilisation précoce à la fragilité mais aussi à la beauté du monde qui nous entoure est nécessaire afin de le préserver, pour nous et pour les générations futures.

Ce troisième pilier veut conscientiser les enfants aux différentes ressources naturelles existantes, à l'impact potentiel de nos choix de vie sur l'environnement, afin qu'à travers leurs activités quotidiennes, ils deviennent des citoyens responsables, acteurs et spectateurs de leur(s) environnement(s).

Objectifs

- favoriser une connexion, un ancrage, un contact régulier avec la nature
- comprendre les interactions entre nos activités, la biosphère et le bien-être des autres peuples de la planète
- être conscient des conséquences de ses activités et choix de vie sur l'environnement
- apprendre à gérer des ressources collectives
- proposer des solutions pour diminuer son impact écologique
- proposer ou participer à des projets environnementaux dans la commune de Gembloux

Compétences développées

- percevoir l'environnement et la biodiversité de manière sensorielle et émotionnelle
- construire une relation avec son environnement naturel et se percevoir comme un élément de celui-ci
- rechercher, analyser et s'approprier des savoirs et des savoir-faire relatifs à une problématique environnementale
- comprendre les interrelations et interdépendances entre les différentes composantes environnementales et leur impact sociétal
- développer un esprit critique quant à l'impact de nos modes de vie sur l'environnement et sur les autres
- adopter un comportement conciliant les exigences d'un développement respectueux de l'environnement et des valeurs humaines (équité, solidarité, partage, ...)
- travailler en équipe et mettre en oeuvre des projets environnementaux en faisant appel à sa créativité et en tenant compte de leurs conséquences à plus ou moins long terme

Une terre aux ressources limitées

Parmi les défis du XXIème siècle, les problématiques environnementales jouent un rôle essentiel car elles sont à l'origine de nombreux conflits sociaux. L'érosion de la biodiversité, le changement climatique, la pollution de l'environnement, la diminution de l'eau potable, ... sont des enjeux qui sont devenus globaux et concernent l'ensemble des habitants de la

planète. Nos modes de production et de consommation de biens alimentaires et d'énergie ainsi que la mobilisation des espaces naturels affectent notre santé mais aussi le bien-être de nombreuses populations humaines et les autres êtres vivants à l'échelle du globe.

La thématique d'une gestion soutenable de l'environnement constitue la troisième dimension fondamentale des apprentissages proposés à l'École démocratique de l'Orneau. Après avoir développé l'identité personnelle à travers l'apprentissage de l'autonomie, les relations avec les autres à travers l'apprentissage de la démocratie, cette thématique se penche sur les rapports et les interactions avec l'environnement vu comme une maison (en grec "*oikos*", "éco") partagée entre nous les humains et les autres formes de vie (la biodiversité).

Apprendre par la mise en situation-problème

Ce troisième pilier permet de développer un savoir-agir en situation complexe à travers l'acquisition de connaissances sur l'environnement, la recherche et le traitement de l'information dans une perspective systémique, le développement de manière individuelle et collective d'une citoyenneté environnementale et l'implication dans l'évolution de la société. Il décloisonne les disciplines et développe la pensée systémique. Il permet la mise en place d'activités en interdisciplinarité et l'organisation de projets concrets rendant ainsi l'enfant acteur de ses apprentissages et citoyen responsable. Le but est aussi de révéler l'ensemble des bénéfices réalisés par les écosystèmes pour développer des approches positives - non culpabilisantes - de relations avec la nature et l'environnement.

Déjà à l'échelle du fonctionnement quotidien de l'école, les opportunités de s'interroger sont nombreuses : inventaires des ressources mobilisées, gestion des emballages et des déchets, consommation d'énergie et des fluides, analyse de cycle de vie, origine des biens consommés, empreinte écologique, place de la biodiversité dans l'école, ... Composante essentielle de l'école, le jardin sera un laboratoire à ciel ouvert où les enfants pourront à la fois observer la nature et son évolution, interagir avec les animaux, réaliser des expériences et développer des projets tels qu'un potager, un compost, un hôtel à insectes, ...

La commune de Gembloux est de plus un lieu privilégié avec des paysages agricoles très largement modifiés par l'activité humaine mais où se développe une importante dynamique de projets innovants pour assurer la transition vers d'autres formes de production et de consommation des ressources naturelles plus durables. L'École démocratique de l'Orneau veut profiter de ce terreau pour développer des projets avec les enfants et s'insérer dans cette dynamique de la transition.

Sources :

Cette charte pédagogique a été inspirée d'autres chartes et engagements pédagogiques qui partagent des valeurs similaires

- *l'Ecole Dynamique à Paris : <http://www.ecole-dynamique.org/>*
- *l'Ecole de la Croisée des Chemins à Dijon : <http://ecoledelacroiseedeschemins.fr/>*
- *<http://www.enseignement.be/ere> - ErEDD - 2013.*
- *<http://www.oce.uqam.ca> (notions d'apprentissage formel, informel, non formel)*

* * *